

Renouvellement de contrat chez Ecolave



5 ans après avoir installé son agence Ecolave sur le secteur de Melun, en Seine-et-Marne, le franchisé Ruddy PERROT vient de renouveler son contrat pour 5 nouvelles années, une évidence pour lui...

« C'est une décision logique, dans la continuité de mon projet. Rejoindre Ecolave m'a permis de me mettre à mon compte et de créer ma société. Le développement de l'enseigne correspond à celui que je m'étais fixé. Nous ne nous contentons pas de proposer uniquement du lavage. Au fil des années Ecolave a su élargir son offre de prestations avec la réparation des tissus, l'entretien des cuirs, la protection de carrosserie... même si le lavage représente toujours la majorité de mes interventions, environ 80%. »

Une gamme de produits professionnels dédiée aux particuliers dont se félicite Ruddy PERROT

Autre évolution importante pour Ecolave, sa nouvelle gamme de produits de soins automobile de qualité professionnelle, destinée aux particuliers. « La gamme de soins est très récente. Pour le moment deux agents de marque, un Citroën et un Peugeot m'ont acheté l'ensemble des produits et le présentoir pour les proposer à leurs clients. Une société de mécanique à domicile a, quant à elle, sélectionné les produits destinés à l'entretien intérieur des véhicules pour les suggérer à sa clientèle. Et j'ai déjà d'autres contacts... » explique Ruddy. Un vrai plus pour le réseau.

La transmission du savoir-faire

Ruddy a une double casquette au sein du réseau puisqu'il est également moniteur. « C'est un rôle qui me tient particulièrement à cœur. J'aime beaucoup transmettre et partager mes connaissances. Cela permet de tisser des liens avec les nouveaux franchisés et d'entretenir l'esprit réseau. Des éléments qui ont aussi contribué au renouvellement de mon contrat. »



Plus sur : www.ecolave.fr